



Le Maire de LOUVERNE

à

Madame, Messieurs les membres de la  
commission de contrôle.  
53950 LOUVERNÉ

SV/AB COURRIERS 2025

A.REROLLE

# CONVOCATION

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de la Commission de contrôle qui aura lieu à LOUVERNÉ, le :

**Mardi 9 décembre 2025 à 10h 30**  
**Salle du conseil municipal**

La Commission de contrôle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières sont dorénavant permanentes et extraites du REU (répertoire électoral unique) qui les centralise et en améliore la fiabilité. Les listes électorales sont établies par commune, et non plus par bureau de vote.

La commission de contrôle est composée de 3 membres : un conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat et un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance.

Les missions de la commission de contrôle sont de veiller à la régularité de la liste électorale et de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires.

## ORDRE DU JOUR :

- Veiller à la régularité des inscriptions électorales
- Statuer sur les RAPO
- Questions diverses

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Conseillère Municipale  
Françoise RIOULT

